Annexe 5

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
Intercommunal de BEAUVAIS, MILLY-SUR-THERAIN, TROISSEREUX, VERDEREL-LES-SAUQUEUSE
avec extensions sur Juvignies, Maisoncelle-Saint-Pierre, Pisseleu,
Saint-Omer-en-Chaussée et Tillé

Modifications des limites intercommunales
avec équilibre des surfaces

-

Plan soumis à l'approbation de la commune de

PISSELEU

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour.
Beauvais, le 17 JUIL. 2018
LE PRÉFET
Louis LE FRANC

LEGENDE

- Limite de commune avant remembrement
- Nouvelle limite projetée soumise à l'avis des communes
- Partie du territoire de PISSELEU à incorporer au territoire de MILLY-SUR-THERAIN
- Partie du territoire de MILLY-SUR-THERAIN à incorporer au territoire de PISSELEU
- Partie du territoire de PISSELEU à incorporer au territoire de VERDEREL-LES-SAUQUEUSE
- Partie du territoire de VERDEREL-LES-SAUQUEUSE à incorporer au territoire de PISSELEU

0 100 200 300 400 500m 1km

ZA

LE CHEMIN DE BEAUVAIS

LE FOND DE PERONNE

LES CAILLOUX FERLU

LE MOU

LA MA